



GenomeQuébec

les solutions sont dans les gènes



Programme « L'implication sociale, c'est dans notre ADN »

Ressources humaines, Génome Québec

Avril 2014

Nos employés : un capital humain qui contribue au développement de notre collectivité

Génome Québec a décidé de mettre sur pied un programme de valorisation de l'implication sociale de ses employés. L'organisme croit en effet que l'implication sociale, sous toutes ses formes, est un moyen important de se rapprocher de la société : nous sommes convaincus que l'implication sociale contribue largement au bien-être des citoyens et au développement de la collectivité. Cette initiative s'inscrit directement dans la vision de l'organisme qui vise à se rapprocher des besoins de la société.

Au-delà des avantages qu'il apporte à la collectivité, le soutien que Génome Québec accorde à ses employés a des effets positifs sur l'organisme. L'implication sociale permet aux employés de s'épanouir et de développer leur leadership, leur esprit d'équipe et leur créativité. Ces expériences constructives rehaussent le moral du personnel et accroissent leur implication et leur adhésion aux valeurs de Génome Québec.

Programme « L'implication sociale, c'est dans notre ADN »

Génome Québec souhaite donc encourager les efforts de ses employés qui donnent généreusement de leur temps en appuyant une cause qui leur tient à cœur.

Leurs compétences, leur énergie et leur générosité, mises au profit d'organismes à but non lucratif, rayonnent sur toute la collectivité. Le programme « L'implication sociale, c'est dans notre ADN » vise à soutenir leurs démarches, à reconnaître et à récompenser leurs efforts.

Nous invitons les employés qui s'engagent pour une cause à travers un organisme à but non lucratif à soumettre une demande au comité de sélection de commandites. Les employés sélectionnés verront ainsi une contribution financière versée aux organismes dans lesquels ils s'engagent. Le montant étant déterminé par le comité de sélection.

Conditions pour soumettre une demande

Tout employé travaillant à temps plein depuis au moins un an pour Génome Québec peut déposer une demande pour bénéficier du programme. L'employé qui soumet une demande doit décrire son implication sociale (nombre d'heures de bénévolat et description de l'activité dans laquelle il s'investit) et présenter dans les grandes lignes l'organisme à but non lucratif dans lequel il s'investit.

Les demandes sont reçues et évaluées jusqu'à épuisement des fonds du programme. Dans le cas où les fonds disponibles sont épuisés, les employés devront attendre l'année suivante avant de pouvoir soumettre une nouvelle demande.

Les demandes acceptées ne sont pas automatiquement reconduites l'année suivante.

L'attribution des montants est conditionnelle à ce que l'employé autorise Génome Québec à donner pour exemple l'implication de l'employé dans le cadre de certaines communications publiques (médias sociaux, site Web, rapport annuel, etc.). De plus, l'employé doit envoyer une photo de l'activité et autoriser Génome Québec à l'utiliser dans ses différentes communications.

Remplir le formulaire de demande en ligne, [en cliquant ici](#).